

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

28 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Tombé

**AMENDEMENT**

N° II-CF2174

présenté par

M. Ray

-----

**ARTICLE 42****ÉTAT B****Mission « Médias, livre et industries culturelles »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Presse et médias	10 344 319	0
Livre et industries culturelles	0	10 344 319
<b>TOTAUX</b>	10 344 319	10 344 319
<b>SOLDE</b>	0	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à sanctuariser le niveau de l'aide aux radios associatives versée dans le cadre du Fonds de soutien à l'expression radiophonique locale (FSER).

Dans le projet de loi de finances pour 2025 proposé par le gouvernement, il est prévu de diminuer de près de 30% les crédits alloués au fonds de soutien l'expression radiophonique locale (FSER) qui permet à plus de 700 radios associatives d'assurer leurs missions d'information locale, de vitalité des territoires et de renforcement du lien social. Le FSER finance en moyenne 40 % des ressources de ces radios dont la publicité représente moins de 20 % de leur chiffre d'affaires total. Ces aides sont donc vitales pour la pérennité de ces structures qui animent la vie locale.

Or, la réduction de près de 10 millions d'euros des crédits du FSER prévue pour l'année 2025 vient mettre en difficulté ces structures associatives dont l'utilité n'est plus à démontrer. Ces médias de proximité, par leur programmation et leur action concrète, sont garants d'une identité locale et d'une expression du pluralisme à laquelle nous sommes profondément attachés . C'est pourquoi cet amendement vient maintenir au niveau de 2024 les crédits du FSER.

Concrètement, il est prévu de transférer 10 344 319 euros de crédits de l'action 01 - "Livre et lecture" du programme 334 "Livres et industries culturelles" vers l'action 06 "Soutien à l'expression radiophonique locale" du programme 180 "Presse et médias".

Les auteurs de cet amendement laissent au gouvernement la possibilité de lever le gage dans la mesure où ils ont proposé de nombreuses pistes d'économies sur d'autres missions, permettant ainsi de ne pas alourdir la dépense publique.